

Mode d'emploi : Banque

Quels types de compte bancaire ?

Afin de répondre aux besoins du quotidien, il est judicieux d'ouvrir un compte courant qui vous permettra d'obtenir un RIB / IBAN, une carte bancaire.

Vous pourrez dès lors domicilier des prélèvements (paiement facture téléphonique), émettre des virements (paiement loyer) et utiliser une carte bancaire pour vos dépenses quotidiennes (achat physique / en ligne, retrait d'espèces).

Comment ouvrir un compte courant ?

Vous pouvez ouvrir un compte en agence physique (à Toulon, La Garde, Draguignan...) ou en agence dématérialisée (banques en ligne). Vous devez pouvoir justifier de votre situation (étudiant) afin de bénéficier d'offres avantageuses (CB offerte, crédit à 0%, ...).

Il vous sera généralement demandé les documents suivants :

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport
- Justificatif de domicile (facture fournisseur d'énergie ou téléphone fixe, attestation de domicile du CROUS...)
- Justificatif de scolarité (certificat de scolarité disponible sur ent.univ-tln.fr)

Pour un **salarié**, documents en + :

- 3 dernières fiches de paie
- Avis d'imposition

Pour un **étudiant étranger**, documents en + :

- VISA

Comment ouvrir un compte courant en ligne ?

Si vous possédez un compte bancaire dans l'Union Européenne avec lequel vous pouvez effectuer des virements, il vous sera possible d'ouvrir un compte courant en quelques minutes. Cependant, ouvrir un compte bancaire en ligne peut s'avérer fastidieux (si vous ne possédez pas déjà un compte dans l'UE). Certaines banques physiques proposent ce service.

Direction des Relations Internationales

Mail : international@univ-tln.fr

Site : <https://www.univ-tln.fr/>

Instagram : [univtoulon.dri](https://www.instagram.com/univtoulon.dri)